

LE 21 JUILLET 2011

Le vingt un juillet deux mille onze, convocation du Conseil Municipal adressée individuellement à chaque conseiller pour le vingt huit juillet deux mille onze, à vingt heures trente.

Le Maire,

SEANCE DU 28 JUILLET 2011

L'an deux mille onze, le vingt huit juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Vecoux s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale adressée conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Martial MANGE, Maire,

PRÉSENTS : MMES et MM. Michelle COPPE GOTTI, Denis RIVAT, Bernard DEFRANOUX, René GROSJEAN, Pierre VALDENNAIRE, Jean-Pierre FLEUROT, Françoise GUILLEMIN, Franck JOURNEE, Pascal BELTRAMI, Lucien LAMBOLEZ, Marie Madeleine MUNOZ, Jean-Paul MICLO.

ABSENTS et EXCUSES : M. Laurent LEON et MME Anne PERRIN ayant donné pouvoir à MME Marie Madeleine MUNOZ.

Monsieur le Maire a déclaré la séance du Conseil Municipal ouverte

Il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, Monsieur Denis RIVAT, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

DEMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la décision de Monsieur Laurent LEON de démissionner de ses fonctions de Conseiller Municipal pour des raisons personnelles. Monsieur le Maire salue son travail au sein de celui-ci depuis.

2678 - TRAVAUX DE VOIRIE 2010

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet des travaux de voirie 2010 situés route de Reherrey, Impasse du Ravage, route des Cûcherons et le parking « Route de Dommartin ».

Il précise qu'une consultation a été lancée, en procédure adaptée.

Il porte à la connaissance du Conseil Municipal le nombre d'offres reçues : 3

Et rappelle les critères de jugement de l'offre annoncé sur l'avis d'appel public à la concurrence publié le 13 juin 2011 sur le site de l'association des Maires des Vosges et le lundi 27 juin 2011 dans le journal « Vosges Matin » à savoir :

Prix :	50 %
Valeur technique :	20 %
Calendrier d'intervention :	30 %

Il présente au Conseil Municipal le rapport d'analyse des offres établi par la commission des travaux.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le choix de l'attributaire du marché et l'autorisation de signature du marché.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Décide par application des critères de jugement des offres énoncés sur l'avis d'appel public à la concurrence de retenir l'opérateur suivant :**
 - o **La société TRB Trapdid Bigoni de Saint Nabord pour un montant de 75 571.00 € HT.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer le marché, selon la procédure adaptée à intervenir, dans les conditions ci-dessus indiquées.**
- **Dit que les crédits sont inscrits au budget primitif 2011.**

2679 - SYNDICAT MIXTE DE LA PISTE MULTI ACTIVITES HAUTE MOSELLE – PARTICIPATION POUR L'ANNEE 2011

Après avoir pris connaissance de la participation pour l'année 2011 au Syndicat Mixte de la Piste Multi Activités Haute Moselle, pour un montant 2 593.29 €.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Décide de prendre en charge sur le budget commune 2011, le montant de la participation pour l'année 2011 : soit 2 593.29 €.**

2680 – REVISION DES TARIFS DU RESTAURANTS SCOLAIRE

Par courrier du 15 avril 2011, la société Scolarest nous a fait part de l'actualisation des prix des repas livrés au restaurant scolaire (+ 1.26 %), applicable le 1er septembre 2011. Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à réviser les prix des repas à recouvrer auprès des usagers du restaurant scolaire.

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **Adopte les tarifs à recouvrer auprès des usagers du restaurant scolaire comme suit, et ce, à compter du 1^{er} septembre 2011 :**

Pour les élèves de l'école des sources :

Tickets repas + garderie de 11h30 à 13h20

(Elèves des classes maternelles) 3.50 €

Tickets repas + garderie de 11h30 à 13h20

(Elèves des classes primaires) 4.20 €

Pour les adultes :

Tickets repas adultes 5.25 €

Pour les élèves de l'IME 4.20 €

Pour l'éducateur de l'IME 4.35 €

2681 - ACQUISITION DE TERRAINS – COMITE D'ETABLISSEMENT DE LA SEB

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir les terrains non bâtis appartenant au comité d'établissement de la Seb dont l'ancien terrain de football et la friche afin d'y créer un espace de loisir et de détente orienté vers les domaines du sport avec ses équipements (vestiaire et sanitaire) tout en préservant le terrain de foot.

**Après en avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **Décide d'acquérir les parcelles suivantes :**

- **Section B n° 575 lieudit « A Beuxy » pour 33 a 40 ca**
- **Section B n° 576 lieudit « A Beuxy » pour 5 a 35 ca**
- **Section B n° 1487 lieudit « A Beuxy » pour 80 ca**
- **Section B n° 1540 lieudit « A Beuxy » pour 10 ca**
- **Section B n° 1601 lieudit « A Beuxy » pour 56 a 80 ca**
- **Section B n° 1603 lieudit « Au Rivage » pour 35 a 04 ca**
- **Section B n° 1607 lieudit « Au Rivage » pour 2 a 32 ca**
- **Section B n° 1608 lieudit « Au Rivage » pour 96 ca**
- **Section B n° 1610 lieudit « Au Rivage » pour 55ca.**

pour une superficie totale de 1h 43a 08c d'un montant maximum de 3 500.00 €,

- **Accepte de prendre en charge tous les frais liés à l'acquisition des parcelles ci-dessus,**
- **Et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires pour aboutir à l'acquisition des parcelles ci-dessus.**

2682 – QUESTIONS DIVERSES.

→ Monsieur le Maire fait part des remerciements de la Maison Familiale Rural pour la subvention accordée pour l'exercice 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance.

Le secrétaire de séance,

**Affiché le 04 août 2011
Le Maire,**

Monsieur Denis RIVAT

Monsieur Martial MANGE